



**Titre du projet :**

Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes (PIRAC)

**Thèmes :**

Développement durable  
Prévention des risques  
Coopération

**Porteur :**

Croix-Rouge française

**Budget :**

Coût total : 2 322 692 €  
FEDER : 1 509 750 €

**Début de projet :**

Septembre 2007

**Durée :**

36 mois

**Chiffres clés :**

150 tonnes de matériels stockés  
Répondre aux besoins de 1 000 à 15 000 personnes sinistrées

**Contact projet :**

Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes (PIRAC)

<http://pirac.croix-rouge.fr>

Mail : [coord.grenade.frc@gmail.com](mailto:coord.grenade.frc@gmail.com)

Tél : 05 90 83 37 50

## Les Fonds européens aident la région Amériques-Caraïbes à répondre aux urgences humanitaires

*Depuis sa création, en 2005, la Plateforme d'Intervention Régionale Amériques Caraïbes (PIRAC) est intervenue douze fois dans les îles Caraïbes en situation d'urgence, et gère au quotidien des programmes et des projets régionaux de gestions de catastrophes.*

### → Actions d'urgences

Les îles des Caraïbes sont en permanence menacées par de nombreux risques. Sur les dix dernières années, une intensification des catastrophes naturelles dans les Caraïbes a été observée, liée en partie au réchauffement climatique qui affecte la température des océans et la trajectoire des ouragans. En raison de leur isolement, les îles ont bien souvent du mal à faire face aux conséquences de telles catastrophes climatiques ou sismiques.

Les Caraïbéens doivent maintenir une bonne connaissance de ces aléas et renforcer sans cesse leurs capacités de réaction face à une situation de catastrophe. Dans ce contexte, PIRAC développe des activités permettant aux sociétés nationales de la Croix-Rouge, délégations Croix-Rouge française et auxiliaires des pouvoirs publics de la zone, de mieux se préparer à intervenir en cas de catastrophe naturelle (formation des équipes d'intervention, exercices de simulation...). Le projet est cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg Caraïbes.

### → Coopération inter-caribéenne

La PIRAC est gérée par la délégation régionale Croix-Rouge française basée en Guadeloupe, et appuie des activités dans onze territoires différents : la Jamaïque, la Grenade, la Dominique, St Kitts et Nevis, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Haïti, Saint-Martin, St Barthélemy et le Guyana. L'objectif est de renforcer sur chaque territoire, la coopération inter-caribéenne dans le domaine de la réponse aux catastrophes naturelles à travers le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ceci en mutualisant les ressources matérielles et humaines de chacun, et en organisant au niveau régional la réponse opérationnelle à l'urgence. Ainsi, grâce au soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER) la coopération inter-caribéenne dans le domaine de la réponse aux catastrophes naturelles a été renforcée.

## Témoignage :

« Que ces organisations interviennent à une échelle locale ou régionale, qu'elles soient organisations étatiques ou associatives, qu'elles soient anglophones, hispanophones, francophones ou créoles, l'objectif du présent catalogue (des outils de sensibilisation aux catastrophes naturelles) est le même : **partager notre culture du risque dans la Caraïbe.** »

Extrait du site [pirac.croix-rouge.fr](http://pirac.croix-rouge.fr)

## En savoir plus

Secrétariat technique conjoint Interreg IV Caraïbes

[www.interreg-caraibes.org](http://www.interreg-caraibes.org)

Mail : [service.cooperation@region-martinique.mq](mailto:service.cooperation@region-martinique.mq)

Tél : 05 90 47 06 00